

Le RUSÉ



www.leruse.fr

Journal impertinent, insolent et humoristique
du Réseau Unitaire Social et Ecologique

ruse62@yahoo.fr

OPHLM : pour qui la nouvelle ère ?

Retour sur les révélations concernant les dépenses de l'OPH parues dans *La Voix du Nord* du samedi 23 juin 2012.

Le Rusé : Monsieur Demersman, vous venez de donner une interview à la presse en dénonçant la situation qui vous a été faite par votre ex-employeur : l'OPHLM de Calais. Comment en êtes-vous arrivé là, sachant que la mise sur la place publique de votre situation pourrait vous attirer les foudres de ceux qui dirigent cet organisme ?

« J'ai conscience du risque, mais lorsque vos interlocuteurs ne vous laissent pas d'autre initiative pour tenter de faire valoir vos droits, alors vous n'avez pas 36 solutions : ou vous ne faites rien, ou vous essayez de vous défendre avec tous les moyens en votre possession. Si j'en suis arrivé à cette situation c'est parce que j'ai le sentiment profond qu'on m'a pris pour un imbécile en me faisant abandonner un contrat à durée indéterminée pour me faire signer un contrat aidé de 24 mois avec promesse verbale d'embauche et au terme de ce contrat de me jeter comme une vieille chaussette. Quant à ce qu'ils peuvent me faire, j'ai conscience qu'ils ont comme certains de leurs amis les moyens d'essayer de me nuire, mais en attendant que voulez-vous qu'il me fasse de plus : je suis chômeur et tous mes projets se sont écroulés. »

Le Rusé : Comment cela est-il possible, vous semblez pourtant avoir les pieds sur terre ?

« Comme quoi on peut être persuadé d'avoir les pieds sur terre et être un peu naïf. Vous savez je ne suis qu'un jeune Calaisien, qui ayant obtenu un diplôme cherche et trouve du travail. Puis cherche un autre travail pour gagner un peu plus, puis obtient un contrat à durée indéterminée dans une grande

entreprise calaisienne. Et puis à l'occasion de rencontres, on me dit tu devrais essayer l'office HLM, il paraît qu'il recherche... J'aurais mieux fait de me casser une jambe. »

Le Rusé : Comment s'est déroulé votre recrutement à L'OPH ?

« Salarié en contrat à durée indéterminée sur la place calaisienne, j'apprends que l'office chercherait du personnel. J'entreprends alors de nombreuses démarches pour, pourquoi pas, obtenir un meilleur job, mieux rémunéré que le mien. Au terme de rendez-vous, de discussions, on m'indique que cette fois c'est bon, je vais être embauché. C'est là où j'ai fait ma plus grosse erreur : je donne ma démission à mon employeur. Alors que je termine mon préavis, on m'informe que je serai recruté par l'intermédiaire d'un contrat aidé pour 24 mois, comble de l'ironie : mon salaire devrait être inférieur au précédent. Je prends un véritable coup de massue sur la tête, d'autant que je ne peux pas faire machine arrière. Sur les conseils de mon entourage qui me dit : tu auras un pied à l'intérieur accroche-toi, et contrains par ma démission, j'intègre l'office.

Le Rusé : Nous supposons que les choses ont dû être tendues, et que les relations ne devaient pas toujours être sereines.

« Pas du tout, le travail me plaît, l'ambiance avec mes collègues est bonne, je prends un réel plaisir à

Suite p 2



Le chiffre

1000 : c'est le nombre d'emplois annoncés dans le cadre du magnifique projet Spyland porté par l'agglomération. Nous ne manquerons pas de vous en reparler...

Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...

COMME CHAQUE ÉTÉ,...



En bref... En bref... En bref... En bref... En bref.

SEAFRANCE

C'est fait, depuis lundi dernier (2 juillet 2012) la société spécialement créée par Eurotunnel pour racheter les navires de SeaFrance est officiellement propriétaire des navires. On se souvient que c'est le 11 juin que le tribunal de commerce de Paris avait enfin rendu sa décision en attribuant à la société du Tunnel les actifs de l'ex armement naval SNCF. Désormais les navires (le Rodin et le Berlioz) devraient aller en révision pour enfin reprendre la mer début août. Pour le Nord-Pas de Calais, il faudra attendre un peu, les réparations semblant plus conséquentes (arbre d'hélice en mauvais état). Pour ne pas perdre de temps, les embauches ont commencé pour le compte de la société coopérative qui exploitera les ferries. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule (c'est de l'humour), les locaux de l'ex-comité

d'entreprise ont été perquisitionnés. Que cherchent les enquêteurs ? Va savoir... Ils ont eu accès à tous les documents et chacune de leurs demandes a été honorée. Une attitude qui contraste avec celle de l'ancienne direction de l'entreprise qui ne rend pas les comptes des années antérieures. Mais qu'ont-ils donc à cacher, et pourquoi la justice ne met-elle pas le nez dans ce dossier ?



On le note

Bientôt les vacances

Eh oui, les vacances approchent à grands pas. Certains, les petits veinards, ont même déjà chaussé les tongs, enfilé le short et les plus chanceux ont même pris la route du soleil. Le Rusé aussi s'apprête à profiter de la trêve estivale pour prendre des vacances bien méritées. Vous pouvez d'ores et déjà le noter : le numéro 178 qui paraîtra le week-end prochain sera donc le dernier avant la rentrée. Mais pas d'inquiétude nous reviendrons plus motivés que jamais et bien sûr en pleine forme.

Suite de la p 1

essayer d'être utile aux locataires mêmes si certaines situations sont particulièrement pénibles. Et comme je me suis mis en tête qu'au terme de mon contrat je serai enfin recruté, alors je bosse. Mon seul souhait est de voir mon salaire revalorisé. Ce que j'obtiendrai : une prime qui me permette d'approcher mon salaire antérieur. »

Le Rusé : Quand les choses vont-elles commencer à se détériorer ?

« Mon contrat arrivant à son terme, je demande par l'intermédiaire de ma responsable les suites. N'ayant pas de réponse, je sollicite un entretien auprès du directeur. Je l'obtiens et ce qu'il me dit m'interpelle : il va réfléchir car il ne souhaite pas conserver tous les contrats aidés. Pourtant il en choisit et à certains postes il recrute. C'est par courrier que j'apprends que je ne serai pas conservé. C'est une véritable claque, d'autant que le courrier n'est même pas signé. On y a mis un vulgaire tampon. »

Le Rusé : Comment réagissez-vous ?

« Honnêtement, je suis démoli. Je ne vaud même pas une signature et on m'a pris pour un imbécile tout au long de mon contrat. On ne peut même pas dire que je ne faisais pas mon travail puisqu'on m'a récompensé par une prime et qu'en plus ma notation était bonne. Je décide alors de réagir. Je vais voir le président, la maire de Calais... »

Le Rusé : Et ?

« Je rencontre monsieur Clais, qui m'explique que monsieur Ryckeboer a décidé de ne conserver aucun contrat aidé. Comme je lui fais la démonstration que c'est faux, le président dit ne pas comprendre, qu'il va voir avec le directeur... qu'il me tiendra au courant. Même si ce ne sont que des mots, cela redonne espoir. D'autant que le même jour je suis convoqué dans le bureau du directeur avec le président. »

Le Rusé : Que vous disent-ils alors ?

« Le directeur tout en me réexpliquant qu'il ne souhaitait pas conserver les contrats aidés, explique que compte-tenu de l'intervention de monsieur le

président du conseil d'administration il va regarder pour me proposer un poste au sein de l'office. Je ne récupérerai pas mon poste aux impayés, (deux ans de formation pour retirer un salarié qui donne satisfaction, et en positionner un autre, cela s'appelle sûrement du management intelligent. Si on agit de la sorte à la grande muette (là d'où vient monsieur Hans) on peut être inquiet des capacités de défenses de la France), mais à la gestion urbaine de proximité... J'indique que je ne suis pas titulaire du permis de conduire et que je ne suis pas forcément formé pour... Le directeur affirme que tout cela n'est pas grave et que l'important est que j'obtienne le poste. Comme le poste est mis en recrutement, il m'explique comment nous allons procéder pour que je sois le meilleur candidat. Il me suffit alors de postuler de nouveau par un dépôt de CV et d'attendre. »

Le Rusé : Et tout ne s'est pas passé comme prévu ?

« Eh non ! N'ayant pas de réponse je commence à m'impatienter, enfin je reçois un coup de fil de monsieur Clais, franchement j'y crois. Il m'invite à venir le rencontrer. Je le vois et dans l'entretien il m'expose que je ne pourrai pas avoir le poste car j'ai une dette de loyer (inférieure à 600 euros) ce qu'il confirmera dans la presse... Le ciel me tombe sur la tête, et cet idiot qui croit sûrement que d'être au chômage va m'aider... »

Le Rusé : Que vous inspire toute cette histoire, et qu'entendez-vous faire maintenant ?

« Tout ceci m'inspire que l'OPH est dirigé par de « drôles de sires ». Des individus qui méprisent les petites gens et qui profitent outrageusement. Prenez le directeur : un très gros revenu, le remboursement de tous ses restaurants même le dimanche, et il prend quand même les tickets restaurants. Il se dit à l'office que compte-tenu de son salaire et de sa fonction il n'a pas le droit d'être logé, pourtant il perçoit une indemnité logement, les couloirs en racontent beaucoup. Quant au président, à peine élu voilà qu'il organise avec le directeur la rénovation de son logement. Je ne dis pas que ce n'est pas nécessaire, je dis qu'il y a des traitements de faveur, d'autant que le montant des travaux commandés atteindrait les 15 000 euros d'après les murs. Quant à ce que j'ai l'intention de faire : d'abord

Apprentissage : les élus aussi doivent apprendre

Le mercredi 4 juillet s'est tenue en mairie de Calais la journée de l'apprentissage. Une manifestation qui de l'avis de tous n'a pas connu le succès escompté, seuls une quarantaine de jeunes ayant fait le déplacement. Dommage pour tous les professionnels et les organismes de formations qui avaient accepté de jouer le jeu. Une déception qui a amené madame Ducloy adjointe à l'emploi à considérer : « qu'il était temps que les jeunes se bougent, qu'une si faible mobilisation avait quelque chose de désolant, on leur apporte pratiquement l'offre à domicile et... ». Sauf que la vie ne se construit pas avec de grandes formules ou des jugements à l'emporte-pièce.

En effet, outre le fait que tous les organismes présents ont déjà fait tout au long de l'année la promotion de l'apprentissage, il est par ailleurs un fait incontestable dont auraient dû tenir compte les organisateurs : ce sont les vacances scolaires. Or, l'école joue un rôle prépondérant dans l'orientation des jeunes. Qui peut affirmer ici qu'il savait à 13 ou 14 ans, ce qu'il ferait plus tard ? C'est au contact des éducateurs, que le jeune apprend, se forge une opinion, interroge, demande à découvrir. Si l'on ajoute à cela que durant de trop nombreuses années, on a considéré dans ce pays que n'allaient en apprentissage que ceux qui ne pouvaient rien faire d'autre, on comprend alors tout le chemin restant à parcourir pour obtenir une réhabilitation du travail manuel et de l'apprentissage.

Et si l'année prochaine on organisait la journée en lien avec l'éducation nationale dans le cadre de l'année scolaire, et si l'on organisait des visites (quand ce sera possible) sur le lieu de travail de différents professionnels... ça éviterait sûrement à l'adjointe à l'emploi, conseillère à pôle emploi de profession, d'avoir à émettre des avis aussi négatifs sur la jeunesse. D'autant que cette jeunesse ne les mérite pas, il suffit pour s'en convaincre de regarder les taux de réussites aux différents examens.

rendre coup pour coup, interpeler jusqu'au ministre du logement pour qu'il demande une enquête sur le fonctionnement de l'office de Calais, et puis essayer de retrouver un emploi. Je veux ici affirmer que jamais dans le privé je n'ai été traité de la sorte. Cette histoire nous montre l'efficacité d'une gestion sociale et humaine (sic). Malheureusement elle n'est pas la seule. »

Poil à gratter

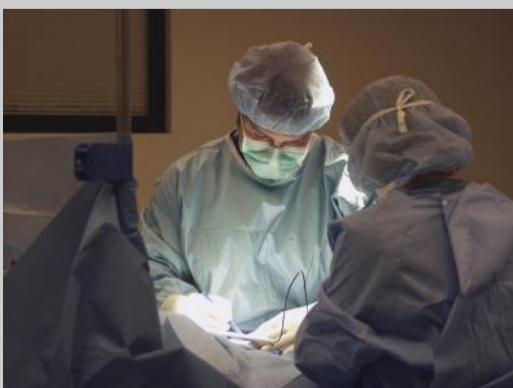
Drame du travail

L'actualité, vient nous rappeler que le travail peut malheureusement tuer. Malgré des protections toujours plus efficaces, malgré des procédures sans cesse renforcées... il arrive malheureusement encore trop souvent que des salariés laissent leur vie sur leur lieu de travail. C'est ce qui est arrivé à un salarié calaisien sur le site d'Eurotunnel. Une situation qui ne risque pas d'arriver aux boursicoteurs et autres rentiers qui réclament sans cesse davantage d'économies pour grossir leurs dividendes. Pour nous, il n'y aura jamais assez de sécurité.

Déménagement de l'hôpital

Pour le moment il n'est reporté que d'une semaine pour cause de défaillance technique. En cause, les procédures en cas de départ d'incendie. Les fonctions détection, désenfumage et

cloisonnement, si elles fonctionnent bien individuellement, semblent avoir quelques difficultés à fonctionner ensemble. Devant cet état de fait, la commission de sécurité n'a souhaité prendre aucun risque. Elle devrait de nouveau se réunir sur le site le 18 juillet pour juger de la possibilité ou non de procéder au déménagement. Si l'autorisation est positive, alors déménagement il y aura, sinon la manœuvre pourrait être reportée en sep-



tembre. Quand on pense que depuis des mois le syndicat CGT expose que le mieux pour tout le monde serait d'emménager après les vacances, on se dit qu'après tout : il n'avait peut-être pas tort. Se pose alors la question : mais pourquoi donc tant de précipitations ?

Déménagement de l'hôpital 2

Le recul d'intégration des lieux, n'aura pas empêché le tir d'un feu d'artifice destiné à marquer la fin d'un chantier qui aura duré 40 mois. Que l'on se félicite de la fin d'un chantier, qu'on la célèbre par une manifestation sympathique, quoi de plus normal. Mais qu'en temps de crise, dans une période ou de nouvelles suppressions d'emplois sont à craindre, l'année ou madame le maire de Calais a fait supprimer les petits fours de la cérémonie des vœux pour cause de disparition de SEAFRANCE, on s'étonne d'une

telle initiative. D'autant que les fonds auraient parfaitement pu être utilisés ailleurs. Nous dirons pour notre part : inutile et indécent, ce feu d'artifice.

Félicitations

Les résultats du BAC sont tombés vendredi. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le Calaisien n'a pas à rougir du résultat de ses bacheliers. Et c'est avec une certaine satisfaction que nous avons pu constater que le meilleur résultat de France (oui, oui, vous avez bien lu), est à mettre au crédit d'une jeune fille prénommée Océane et élève au lycée Coubertin qui décroche le précieux sésame avec une moyenne de 20,71. « J'étais convaincue qu'on pouvait réussir dans le public », déclarait très justement sa maman. On n'aurait pas dit mieux...